

COMMUNIQUE PRESSE

Nice, le 24 septembre 2025

Université Côte d'Azur et Enedis signent une convention pour créer une boucle d'autoconsommation collective entre les campus niçois

Université Côte d'Azur et Enedis ont signé, ce mercredi 24 septembre 2025, sur le Campus Valrose à Nice, une convention pour la mise en place d'une boucle d'autoconsommation collective d'énergie solaire reliant trois de ses campus niçois : le campus Trotabas, le campus Carlone et le campus de Fabron.

Cette signature a réuni Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur, et Xavier Montuelle, Directeur Territorial Alpes-Maritimes d'Enedis, en présence des équipes impliquées dans le déploiement du projet.



Xavier Montuelle et Jeanick Brisswalter entourés des équipes qui ont participé au projet

Un projet innovant et solidaire

L'objectif de cette boucle est simple et concret : permettre à un campus producteur d'électricité solaire de redistribuer son surplus d'énergie aux autres sites universitaires.

Concrètement, lorsque les panneaux photovoltaïques de Fabron produisent plus que ce que consomme le site, l'excédent sera automatiquement redirigé vers les sites de Carlone et de Trotabas.

Avec un potentiel de production de plus de 800 KWc, cette nouvelle boucle d'autoconsommation contribuera à :

- réduire la facture énergétique des campus,
- diminuer la consommation d'énergies fossiles,
- et renforcer la solidarité énergétique inter-campus.

Une démarche déjà amorcée à Sophia Antipolis

Cette initiative fait suite à une première boucle d'autoconsommation mise en place en avril 2023 sur le campus SophiaTech à Biot. Grâce à deux centrales photovoltaïques totalisant plus de 650 KWc, SophiaTech a déjà démontré les bénéfices de ce modèle : sur la période septembre 2024 – septembre 2025, plus de 139 500 kWh ont été produits et partagés entre les différents bâtiments du site.

Vers une stratégie énergétique durable et ambitieuse

Ce projet s'inscrit dans une politique globale menée depuis plusieurs années par Université Côte d'Azur pour réduire ses coûts énergétiques et améliorer son autonomie :

- installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs campus,
- optimisation des systèmes de pilotage énergétique avec GECOS (Green Eco Campus Opendata System), une solution développée en interne,
- remplacement des systèmes de production chaud/froid,
- déploiement de solutions sobres et efficaces en matière de consommation énergétique.

L'Université envisage d'aller plus loin avec la création d'une "super boucle" regroupant l'ensemble des campus de la ville de Nice, afin de mutualiser encore davantage la production et renforcer la résilience énergétique.

Un dispositif en plein essor en France

L'autoconsommation collective est en plein développement sur le territoire national.

- À fin juin 2025, la France comptait 1 111 opérations en service (soit 4 fois plus qu'en 2023) et 1 358 en projet.
- Sur la Côte d'Azur, à fin août 2025 : 40 opérations en service et 45 en projet, dont 18 dans les Alpes-Maritimes.

Ce modèle innovant contribue à l'effort national de sobriété énergétique, en permettant de partager localement une énergie propre, produite grâce aux panneaux photovoltaïques, via l'infrastructure et les compteurs communicants gérés par Enedis.

"Avec ce partenariat, Université Côte d'Azur confirme son rôle de pionnière en matière d'innovation dans la transition énergétique de ses campus et démontre que la synergie entre les campus est un levier concret pour accélérer la transition vers des campus 100% écoresponsables." Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

"L'autoconsommation collective est un levier de la transition écologique à laquelle Enedis est très attachée. Ce dispositif permet de partager l'énergie solaire entre bâtiments proches, ceci grâce aux compteurs communicants et à l'infrastructure du réseau électrique gérés par le Distributeur. Sur les Alpes-Maritimes, on compte 17 opérations d'autoconsommation collective en service à juin 2025. 24 sont en cours de développement. En France, ce sont 1 033 dispositifs d'autoconsommation collective qui sont en service. Ce modèle permet de participer à l'effort commun de sobriété énergétique en produisant sur les toits des campus de l'Université Côte d'Azur l'énergie qui sera consommée localement." Xavier Montuelle, Directeur Territorial Alpes-Maritimes. Enedis

Contacts presse

Delphine SANFILIPPO | Responsable relations presse | Direction Communication & Marque - Université Côte d'Azur | 07 86 84 98 13 - com.presse@univ-cotedazur.fr

Nicolas DI FRANCESCO | Chargé de communication | Service communication – Enedis en Côte d'Azur | 06 30 79 03 78 - nicolas.di-francesco@enedis.fr

À propos d'Université Côte d'Azur

Université Côte d'Azur est l'une des 9 universités françaises "Ide" intensive en recherche et à fort rayonnement international. Structurée autour de composantes internes novatrices, les Ecoles Universitaires de recherche, dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, Université Côte d'Azur est porteuse d'un Cluster d'Intelligence Artificielle (Cluster 3IA Côte d'Azur 2030) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux et internationaux de la recherche.

A propos d'ENEDIS

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.